



COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 JANVIER 2018

Le Conseil Municipal réuni le 29 janvier 2018 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- Création d'un poste d'ATSEM à raison de 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018,
- Tarifs des concessions cimetièrre, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 :
  - Concessions dans le cimetière : - concession trentenaire : 65 €/m<sup>2</sup>  
- concession cinquanteanaire : 75 €/m<sup>2</sup>
  - Columbarium : (même tarif que 2017) : - 1 case 15 ans : 330 €  
- 1 case 30 ans : 570 €
  - Caverne : (même tarif que 2017) : - concession trentenaire : 520 €  
- concession cinquanteanaire : 700 €
- Restauration intérieure de l'église : sollicite l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les travaux de restauration intérieure de l'église s'élevant à la somme de 166 710.50 € HT, soit une subvention de 50 013.15 €
- Section d'investissement : le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2017.
- le conseil accepte des dons d'un montant de 275 €